RAPPORT

SOMMAIRE ET EXACT

DE L'ARRESTATION DU ROI,

A VARENNES, PRÈS CLERMONT.

WING/ROSENTHAL 2001090500

RAPPORT

SOMMAIRE ET EXACT

DE L'ARRESTATION DU ROI,

A VARENNES, PRÈS CLERMONT.

Le mardi 21 juin, 9 heures du matin, j'apprends, comme tous les citoyens, le départ du roi ; mon premier mouvement fut de monter à cheval, et de me rendre à la ville pour y attendre M. le maire et M. commandant-général ; je parvins à leur parler sur les 10 heures : j'offre mes services, et leur demande la faveur d'aller à la découverte du roi.

Les ordres me sont expédiés, et si je n'eusse essuyé des retards, tant à la poste que dans Paris pour parvenir aux barrières, j'aurois eu tout l'avantage de l'arrestation du roi.

Cet honneur devoit être partagé ; je ne réclame que celui d'avoir été le premier auteur

de son arrestation, et celui qui l'a fait repartir de Varennes, après lui avoir répondu sur ma tête de lui, de sa famille et de toute sa suite. Il étoit au moins midi lorsque je dépassois la barrière Saint-Martin; cinq courriers, tant aides-de-camp du général qu'officiers de la garde nationale, étoient déjà sur la route de Lille; et d'après mes pouvoirs, j'aurois dû aussi tenir cette route : mais il étoit naturel d'en prendre une autre; je pris celle de Metz.

Dès la troisième poste, je rencontre un palfrenier ramenant deux chevaux de course très-fatigués; je l'interroge; il me répond qu'il venoit de conduire son maître qui alloit dans une de ses terres.

Je continue ma route, et à la première poste j'apprends qu'un courrier, qui sembloit être un officier de dragons, avoit pris des chevaux de poste pour aller à Metz, et qu'il pressoit singuliérement pour être servi. Je conçois de forts soupçons, je précipite ma course, et malgré deux heures d'avance qu'il avoit devant moi, je le joins à Saintrix, poste avant Châlons.

Je lui demande où il va. « Rejoindre le roi, duquel j'ai appris le départ à Paris à 9 heures ». Qui êtes-vous? Il hésite, et bientôt il décline naturellement son nom. « Je suis M. de Brige,

premier écuyer du roi ». Je vous arrête, lui ai-je dit, et vous voudrez bien me suivre à Châlons.

Aussi-tôt j'interroge le maître de poste sur les voyageurs qui avoient passé ; il me répond qu'il avoit fourni des chevaux pour deux voitures, dont une à six chevaux, dans laquelle étoient trois dames, un monsieur et deux enfans, et l'autre à trois, dans laquelle étoient deux dames ; le tout accompagné de trois domestiques habillé ens jaune.

D'après cela, je n'hésite pas à croire que je suis sur la route du roi ; mais je me trouve embarrassé de M. de Brige. Cependant je ne veux pas le laisser partir, et je pense qu'il est prudent, pour ne pas perdre de temps, de faire partir devant moi un courrier en toute diligence, à qui je donne un ordre de faire arrêter ces deux voitures dont j'avois donné le signalement, ainsi que venoit de me le désigner le maître de poste ; et c'est son fils que je charge de cette mission.

Aussi-tôt après mon courrier parti, on m'amène une carriole ; j'y fais monter M. de Brige, et je pars avec lui pour Châlons, accompagné d'un chirurgien de Châlons, officier de la garde nationale, qui s'est trouvé

à la poste au moment où j'ai arrêté M. de Brige.

Arrivés à Châlons, d'après l'avertissement de mon courrier, je trouve la garde nationale sur pied, et la municipalité assemblée déjà, sur la nouvelle et d'après l'ordre par écrit qu'il avoit reçu de moi : le maître de poste de Châlons est envoyé par la municipalité à la poursuite du roi. Arrivé à Ste. Menehoult, il annonce à tout le monde que le roi a dû passer avec sa famille sur cette route, dans une voiture de telle manière ; et aussi-tôt le sieur Drouet fils, se trouvant confirmé dans les soupçons qu'il avoit eus que c'étoit le roi et la reine qu'il avoit vus dans une voiture, prit des ordres de sa municipalité pour aller à Varennes, où le roi venoit d'arriver.

Le temps que j'avois perdu à Châlons pour faire constituer en état d'arrestation M. de Brige, donner les ordres nécessaires pour faire partir un courrier sur le champ, les retards que j'avois éprouvés m'enlevèrent le précieux avantage d'arrêter le premier le roi.

Mais j'ai constamment celui d'avoir contribué le premier à son arrestation, en prenant la route de Metz, en expédiant un courrier avec des ordres par écrit, et en donnant le signalement de la voiture et des per-

sonnes, après avoir arrêté moi-même M. de Brige, premier écuyer du roi.

Toujours est-il vrai que M. Romeuf, aide-de-camp de M. de la Fayette, qui, à la faveur du retard que j'ai éprouvé, m'a rejoint à Châlons au moment où j'en partois, et moi, sommes les seuls de la garde nationale de Paris, qui soyons arrivés à Varennes aussitôt après l'arrestation du roi, et que c'est nous qui avons répondu sur nos têtes du roi et de sa famille pour le décider à partir. Je dis plus, et j'offre de le prouver, que c'est moi seul qui l'ai décidé à partir, par le moyen que j'ai employé, qui est celui de faire crier par le peuple : *Il faut qu'il parte ; nous voulons qu'il parte.*

A l'égard de M. Romeuf, l'on sait qu'il s'est trouvé retardé à Varennes, et qu'il n'a pu me suivre. Je rendrai le plus tôt possible un compte fidèle de toutes les circonstances de ce voyage ; les détails seront du plus grand intérêt. Je laisse seulement à juger au public quel est celui qui est le premier auteur de l'arrestation du roi.

BAYON, *Commandant du septième bataillon de la seconde division.*

C166
Wing
DC
137.08
.F73
v.3
no.15

THE NEWBERRY
LIBRARY